

**ASSEMBLÉE NATIONALE**27 janvier 2006

---

ÉGALITÉ DES CHANCES - (n° 2787)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 32

présenté par

M. Gremetz, M. Liberti, M. Dutoit, Mme Jacquaint, Mme Buffet, Mme Fraysse  
et les membres du groupe Communistes et Républicains

-----  
**ARTICLE 9**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Pour les mêmes raisons évoquées à l'article 7, il est proposé de supprimer cet article qui soutient les politiques d'exonérations de cotisations sociales patronales.